



Procédure mariage franco-sénégalais

Par **emma888**, le **18/08/2009** à **13:47**

Bonjour,rrnJe pars au senegal pour retrouver mon compagnon et pour nous marier la bas en vue d'obtenir un visa conjoint pour qu'il puisse m'accompagner en France.rnrnJe pars le 1er septembre 2009 et souhaite rentrer avec lui pour Janvier 2010.rnrnQuel est la durée procedure mariage transcription, cerificat capacité mariage puis demande de visa?
rrnEffectivement je n'ai que quelques mois pour avoir la chance de reussir toutes ces procedures mais je suis surtout dans l'urgence car nous attendons un bebe prevu pour mars 2010 et j'aimerais vraiment qu'il soit pres de moi à l'arrivée du bebe.rnrnYa t'il une possibilité d'accelerer ces demarches du fait que je sois enceintes pour qu'il puisse au moins assister a l'accouchement?
rrnAidez moi!!rnMerci d'avancernEmma

Par **anais16**, le **18/08/2009** à **20:20**

Bonjour,rrnje dirais h nettement que vos d lais sont tr s serr s! Il va falloir tout g rer au plus vite et faire pression sur le consulat pour qu'il acc l re la proc dure.rnrnSinon, une fois mari s, si vous souhaitez accoucher en France, il vous faudra tenter de demander un visa touriste de moins de trois mois, en expliquant bien la situation au consulat avant votre retour en France.

Par **emma888**, le **19/08/2009** à **01:21**

merci pour votre reponse,rnje vous tiens au courant pour la suite!!!rnEmma